



ANRH

AssociatioN pour l'insertion et la Réinsertion professionnelle et humaine des Handicapés

ANRH CONSOLIDATION

Etats Financiers au 31 décembre 2018

ANRH

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Siège Social : 17 impasse Truillot - 75011 PARIS
SIREN 775 660 970

Version du 13 juin 2019

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amort. & Provision</i>	<i>Net au 31/12/18</i>	<i>Net au 31/12/17</i>
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	1 807		1 807	1 807
Frais de recherche et de développement				
Logiciels, droits & valeurs similaires	426 456	391 812	34 644	52 334
Autres	51 420	10 480	40 940	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 151 267		3 151 267	3 151 267
Constructions, installation, agencement, aménagement	28 555 182	14 982 140	13 573 043	13 146 543
Installations techniques, matériels et outillage	7 697 003	5 624 177	2 072 826	1 581 814
Autres	2 769 734	2 094 997	674 737	547 878
Immobilisations corporelles en cours	8 880		8 880	29 619
Avances et acomptes	2 706		2 706	23 889
Immobilisations financières				
Participations	50 000		50 000	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés	21 244		21 244	21 909
Prêts				
Autres	300 680		300 680	278 352
ACTIF IMMOBILISE	43 036 377	23 103 606	19 932 772	18 835 410
COMPTES DE LIAISON				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	510 711	11 817	498 894	527 363
En cours de production	2 542		2 542	7 523
Produits semi-finis et finis	116 933	65 683	51 250	94 463
Marchandises	547 403		547 403	397 873
Avances et acomptes versés sur commandes	4 417		4 417	9 722
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	7 465 515	66 702	7 398 813	7 000 616
Créances sur rémunérations du personnel				
Autres	2 032 392		2 032 392	2 429 205
Valeurs mobilières de placement	2 583 867		2 583 867	3 003 717
Disponibilités	2 240 182		2 240 182	1 173 318
Charges constatées d'avance	299 650		299 650	276 230
ACTIF CIRCULANT	15 803 612	144 202	15 659 410	14 920 030
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL	58 839 989	23 247 807	35 592 182	33 755 440

BILAN PASSIF

<i>Rubriques</i>	31/12/2018	31/12/2017
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
- Legs et donations	203 664	248 564
- Autres	732 243	731 973
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
- Excédents affectés à l'investissement	1 855 448	1 858 076
- Réserves de compensation	175 868	175 868
- Réserves de trésorerie		
- Autres réserves	10 054 904	10 061 484
Report à nouveau (a)	(9 271 796)	(9 666 508)
Résultat de l'exercice (b)	241 491	543 783
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Subvention d'investissement	5 131 542	5 195 309
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	133 355	(9 768)
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 652 831	1 321 179
Provisions réglementées		
- Provisions pour réserve de trésorerie : couverture du BFR		
- Amortissements dérogatoires, provisions pour renouvellement immobilisations	264 475	268 508
- Réserves des plus-values	3 633 399	3 633 399
FONDS ASSOCIATIFS	14 807 424	14 361 866
COMPTE DE LIAISON		
Provisions pour risques	219 063	170 653
Provisions pour charges	3 305 928	3 280 761
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement	297 951	295 709
- Sur autres ressources		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES	3 822 942	3 747 123
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	5 281 606	4 880 827
Emprunts et dettes financières divers	6 077	6 077
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	62 708	61 354
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 622 318	2 212 538
Dettes fiscales et sociales	8 348 678	7 962 603
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	306 282	126 156
Autres dettes	60 872	85 317
Produits constatés d'avance	273 274	311 579
DETTES	16 961 816	15 646 452
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	35 592 182	33 755 440

Résultat de l'exercice en centimes	241 491,08
Total du bilan en centimes	35 592 181,86

COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises	4 091 211	4 527 476
Production vendue de biens	4 236 720	3 953 089
Production vendue de services	32 221 219	28 904 196
Dotation globale	6 150 756	6 270 383
Chiffres d'affaires	46 699 907	43 655 145
Production stockée	17 487	9 246
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	13 970 028	12 886 177
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges	4 942 173	4 699 042
Autres produits (hors cotisations)	59 776	41 989
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	65 689 371	61 291 599
Achats de marchandises	1 241 281	1 247 949
Variations stock de marchandises	(104 334)	(70 552)
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 548 119	1 377 512
Variation stocks matières premières et approvisionnements	37 843	46 943
Autres achats et charges externes	13 129 417	12 059 769
Impôts, taxes et versements assimilés	1 753 547	1 545 618
Salaires et traitements	34 263 760	31 873 603
Charges sociales	11 477 651	10 714 740
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 680 598	1 527 465
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	41 848	65 253
Dotations aux provisions pour risques et charges	525 865	546 615
Autres charges	5 003	6 656
CHARGES D'EXPLOITATION (II)	65 600 599	60 941 571
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	88 772	350 028
Produits financiers de participation		
Autres intérêts et produits assimilés	460	1 833
Reprise sur provisions et transferts de charges		
Différence positive de change	633	2 726
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	4 525	4 369
PRODUITS FINANCIERS (III)	5 618	8 929
Intérêts et charges assimilées	97 359	97 178
Différences négatives de change	1 753	550
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES (IV)	99 112	97 728
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	(93 494)	(88 799)
Sur opérations de gestion	279 392	379 631
Sur opérations en capital	242 642	193 363
Reprises sur provisions et transferts de charges	31 322	27 959
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	553 356	600 952
Sur opérations de gestion	88 017	113 025
Sur opérations en capital	218 311	(867)
Dotation aux amortissements et provisions		206 240
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	306 328	318 398
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	247 028	282 554
IMPOTS SUR LES BENEFICES	816	
Total des PRODUITS	66 248 346	61 901 480
Total des CHARGES	66 006 855	61 357 698
EXCEDENT OU DEFICIT (I-II+III-IV+V-VI)	241 491	543 783

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES GENERALES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du comité de la réglementation comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

La méthode de base qui est retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS

Les éléments de l'actif immobilisés n'ont faits l'objet d'aucune réévaluation.

Conformément au règlement CNC 2002-10 qui impose à toutes les structures économiques d'utiliser la méthode d'amortissement par composants, l'ANRH avait procédé à cette régularisation sur l'exercice 2010 pour ce qui concerne les actifs immobilisés immobiliers.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie des composants, soit sur les bases suivantes :

Gros œuvre	50 ans
Inst.GénéralesTech	30 ans
Facade Etanch.Couverture	20 ans
Agencement	15 ans
Matériel et mobilier industriel	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel, mobilier de bureau, informatique	de 3 à 10 ans

STOCKS

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition. Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production.

La valeur brute des éléments fongibles du stock a été déterminée selon la méthode du prix moyen pondéré.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur vénale à la date de l'établissement des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée au regard de la solvabilité des tiers dès lors que l'échéance est dépassée de plus de 90 jours.

ANNEXE (suite)**VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

La valeur brute est constituée par le coût hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ACHATS

Les frais accessoires sur achats payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats mais ont été comptabilisés dans les différents comptes et charges correspondants.

Les affranchissements de l'activité de routage ont été comptabilisés en charges et produits;

Les établissements impactés sont : ESAT Paris 11 BAPC 1.273K€, EA Nantes 715K€, EA Nanterre 267K€, EA Paris 84K€, EA Orléans 50K€, ESAT Corbeil BAPC 46K€ et Autres 69K€, soit un impact total de 2.504K€.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

<u>Crédit-bail</u>	Total loyers payés en 2018	Solde des loyers à payer au 31/12/18 à moins de 5 ans	Solde des loyers à payer au 31/12/18 à plus de 5 ans
ANRH	599 790	1 466 226	0

<u>Emprunts à moyen et long terme</u>	Total intérêts payés en 2018	Restant dû au 31/12/18 (*)
ANRH	102 475	5 844 815

(*) Capital + intérêts selon les taux en vigueur au 31/12/18

FONDS DEDIES des établissements ANRH

	<u>SOLDES AU</u> 31/12/2017	Diminutions 2018	Reclasse- ments 2018 *	Augmen- tations 2018	<u>SOLDES AU</u> 31/12/2018
EA Beauvais	37 560	7 507	-11 000		19 054
EA Corbeil	1 115				1 115
EA Epone	2 689				2 689
EA Etampes	13 072				13 072
EA Ivry	4 250				4 250
EA Lannion	899	21 500	129 930	5 871	115 200
EA Nanterre	34 970				34 970
EA Nantes	20 325	2 568			17 757
EA Nogent			11 000		11 000
EA Orléans	5 589	2 457			3 132
EA Paris	405				405
EA Rouen	1 456				1 456
EA Saint Denis	5 640				5 640
EA Tours	2 744	2 744			0
ESAT Corbeil BAPC	7 360				7 360
Siège Social	84 930		-84 930		0
<u>Secteur hors gestion contrôlée</u>	223 004	36 776	45 000	5 871	237 100
ESAT Paris 11 BPAS	2 776				2 776
ESAT Paris 13 BPAS	14 380	1 872			12 508
CRP	55 548	9 981			45 567
<u>Secteur sous Gestion Contrôlée</u>	72 704	11 853		0	60 851
<u>TOTAL ANRH</u>	295 708	48 628	45 000	5 871	297 951

* y compris reclassement de 45.000 € du compte 102500 (Legs et dons) au compte 194000 (Fonds dédiés)

ANNEXE (suite)**CHANGEMENT DE METHODE, DE PRESENTATION**

Néant.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'établissement de Nogent-sur-Oise qui constituait une annexe de celui de Beauvais dans l'Oise a obtenu un agrément distinct de celui de Beauvais en tant qu'entreprise adaptée à partir de janvier 2018.

A Blois, l'association a repris à effet du 1er janvier 2018 les actifs et le personnel de l'entreprise adaptée Valoria Services puis ceux de la société Au Comptoir du Linge à effet du 1er février 2018. Elle a obtenu l'agrément de la DIRECCTE pour la gestion de l'entreprise adaptée ainsi constituée à Blois (41). La reprise des engagements sociaux (congés payés et indemnités de fin de carrière) des salariés repris a entraîné la constatation sur l'exercice 2018 d'une charge exceptionnelle de 158 K€.

L'association a acquis en 2018 pour 50 K€ la propriété de la totalité des actions de la SAS Valoria Résidence Sociale (VRS) qui exploite une résidence hôtelière à vocation sociale à Blois (Cf. tableau des filiales et participations).

Suite à la vente pour 50 K€, en janvier 2018, de l'appartement reçu en leg à Lannion, la totalité du montant de ce leg a été portée en fonds dédiés sur l'établissement de Lannion pour un montant total initial de 136 K€.

FAITS MARQUANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Au mois de mars 2019, l'association a versé à ses salariés une prime "Pouvoir d'achat" exonérée socialement et fiscalement pour un montant total de 125 K€. Ce versement s'inscrit dans la volonté de l'association de redistribuer à ses salariés une partie des résultats excédentaires dégagés en 2018.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Engagement au titre des Indemnités de Fin de Carrière (IFC)**

Le calcul de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière est basé sur une méthode actuarielle prospective en retenant notamment les hypothèses suivantes : mode de départ volontaire, départ à la retraite à l'âge de 65 ans, revalorisation des salaires de 1,5 % par an, turnover de 7,5 % par an.

L'engagement actuariel total au titre des IFC au 31/12/2018 s'établissait à 3.305.926 €, provisionné en totalité comme suit :

Etablissements	IFC CUMULEE		
	Provision constituée au 31/12/2017	Provision constituée au 31/12/2018	Variation
Entreprises Adaptées	2 812 664	2 892 087	79 423
BAPC (pas d'obligation)	0		0
Autres	178 930	112 733	-66 197
Secteur gestion contrôlée	289 166	301 106	11 940
Total	3 280 760	3 305 926	25 166

Effectif contractuel au 31/12/2018 : en nombre de contrat y compris les usagers des ESAT

	<u>EX 2017</u>	<u>EX 2018</u>	<i>dont TH EA</i>	<i>dt TH autres (*)</i>	<i>dont Valides</i>	<i>dont Encad.</i>	<i>Nb de personnes</i>	
							<i>50-55 ans</i>	<i>56 ans et +</i>
Secteur hors MS	1 324	1 400	1 069	12	103	216	356	334
Secteur MS	423	428	0	328	0	100	53	55
Effectif ANRH*	1 747	1 828	1 069	340	103	316	409	389

*dont effectif de 328 usagers (non salariés) des ESAT (effectif constaté en fin de période)

Rémunération des commissaires aux comptes

Honoraires facturés en 2018 : 59.268 € TTC + frais 8,998,50 € TTC

IMMOBILISATIONS et AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	<i>Valeur brute début exercice</i>	<i>acquisitions</i>	<i>cessions</i>	<i>virement poste à poste</i>	<i>Valeur brute fin exercice</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement	1 807				1 807
Autres immobilisations incorporelles	392 647	85 228			477 875
TOTAL (I)	394 454	85 228			479 682
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains	3 151 267				3 151 267
Constructions, installation, agencement et aménagement	27 281 112	1 320 727	46 657		28 555 182
Installations techniques matériel et outillage	6 700 080	1 046 314	49 391		7 697 003
Installations générales, aménagements divers	203 357	19 911			223 268
Matériel de transport	462 831	45 401	12 552		495 679
Matériel de bureau et informatique	1 224 296	261 990	2 594		1 483 693
Mobilier	540 870	26 223			567 094
Autres					
Immobilisations corporelles en cours	29 619	1 080	21 819		8 880
Avances et acomptes	23 889	2 706	23 889		2 706
TOTAL (II)	39 617 322	2 724 352	156 902		42 184 772
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations		50 000			50 000
Prêts					
Autres titres et immobilisations financières	300 260	23 375	1 712		321 923
TOTAL (III)	300 260	73 375	1 712		371 923
TOTAL (I+II+III)	40 312 036	2 882 955	158 614		43 036 377

AMORTISSEMENTS	<i>Valeur début exercice</i>	<i>Dotation exercice</i>	<i>Reprise exercice</i>	<i>virement poste à poste</i>	<i>Valeur fin exercice</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	340 314	61 978			402 292
TOTAL (I)	340 314	61 978			402 292
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Constructions, installation, agencement et aménagement	14 134 569	852 168	4 597		14 982 140
Installations techniques matériel et outillage	5 118 267	541 930	36 020		5 624 177
Installations générales, aménagements divers	132 684	26 377			159 061
Matériel de transport	339 116	50 153	10 475		378 794
Matériel de bureau et informatique	1 020 251	116 583	2 594		1 134 241
Mobilier	391 426	31 476			422 901
Autres					
TOTAL (II)	21 136 312	1 618 688	53 686		22 701 314
TOTAL (I+II)	21 476 626	1 680 666	53 686		23 103 606

PROVISIONS

PROVISIONS	<i>Valeur début exercice</i>	<i>Affectation résultats et retraitement</i>	<i>Dotation exercice</i>	<i>Reprise exercice</i>	<i>Valeur fin exercice</i>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour risques	170 653		149 313	100 903	219 063
Provisions pour charges	3 280 761		510 395	485 228	3 305 928
TOTAL (I)	3 451 414		659 708	586 131	3 524 991
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
Sur immobilisations :					
- incorporelles					
- corporelles					
- financières					
Sur stocks et en cours	65 185		29 171	16 856	77 500
Sur comptes clients	56 335		12 677	2 311	66 702
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL (II)	121 519		41 848	19 166	144 202
TOTAL GENERAL (I+II)	3 572 933		701 556	605 298	3 669 192

CREANCES ET DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		<i>à un an au plus</i>	<i>à plus d'un an</i>
Prêts			
Autres immobilisations financières	321 923		321 923
Créances Dotation Globale à recevoir	401 067		
Clients et comptes rattachés	7 465 515	7 465 515	
Autres créances	1 631 325	1 631 325	
Charges constatées d'avance	299 650	299 650	
TOTAL	10 119 480	9 396 490	321 923
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements prêts obtenus en cours d'exercice			

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		<i>1 an au plus</i>	<i>à plus d'un an moins 5 ans</i>	<i>à plus de 5 ans</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 281 606	1 008 489	2 265 971	2 007 146
Emprunts et dettes financières divers	6 077	6 077		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 622 318	2 622 318		
Dettes fiscales et sociales	8 348 678	8 348 678		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	306 282	306 282		
Autres dettes	123 580	123 580		
Produits constatés d'avance	273 274	273 274		
TOTAL	16 961 816	12 688 699	2 265 971	2 007 146
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 400 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	991 846			

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

<i>Rubriques</i>	<i>Montant début exercice</i>	<i>Affectation résultats et retraitement</i>	<i>Dotation exercice</i>	<i>Reprise exercice</i>	<i>Montant fin exercice</i>
Fonds propres					
Fonds associatifs sans droit de reprise	980 537		370	45 000	935 907
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementaires :					
- investissement	1 962 543	5 948		15 155	1 953 336
- compensation	175 868				175 868
- trésorerie					
Autres réserves	9 957 017				9 957 017
Report à nouveau	-9 666 508	394 712			-9 271 796
Résultat de l'exercice	543 783	-543 783	241 491		241 491
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
- Apports	5 195 309			63 766	5 131 542
- Legs et donation					
- Résultats sous contrôle de tiers	-9 768	143 123			133 355
SUBVENTIONS	1 321 179		420 380	88 727	1 652 831
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Réserve de trésorerie					
Amortissements dérogatoires					
Renouvellement d'immobilisations	268 508			4 033	264 475
Autres provisions réglementées	3 633 399				3 633 399
TOTAL (I)	14 361 866	0	662 241	216 682	14 807 424

LISTE DES ETABLISSEMENTS ANRH

ETABLISSEMENTS SECTEUR ADAPTÉ

ANRH BEAUVAIS	10 rue des 40 Mines	60000 ALLONNE
ANRH BLOIS	10 rue Robert Nau	41000 BLOIS
ANRH CORBEIL	36 Av. Ml de Lattre de Tassigny	91100 CORBEIL ESSONNES
ANRH EPONE	2 ter avenue de la Mauldre	78680 EPONE
ANRH ETAMPES	37 avenue des Grenots	91150 ETAMPES
ANRH IVRY	9496 avenue Victor Hugo	94200 IVRY SUR SEINE
ANRH LANNION	Route Trégastel Z.I. de Lannion	22300 LANNION
ANRH LYON	2 rue du Commandant Dubois	69003 LYON
ANRH MONTAUBAN	65 avenue du Portugal zone commerciale Albasud	82000 MONTAUBAN
ANRH NANTERRE	27 rue Michelet	92000 NANTERRE
ANRH NANTES	32 rue du Marché Commun B.P. 33245	44332 NANTES Cedex 03
ANRH NOGENT	4-8 rue Thomas Edison	60180 NOGENT SUR OISE
ANRH ORLEANS	28 rue de Châtelliers	45000 ORLEANS
ANRH PARIS	17 impasse Truillot	75011 PARIS
ANRH PEYRUIS	rue Pierre Gassendi ZA La Cassine	04310 PEYRUIS
ANRH ROUEN	30 boulevard Lénine	76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY
ANRH SAINT DENIS	30 bis rue du Bailly	93210 LA PLAINE SAINT DENIS
ANRH TOURS	13 rue Joseph Priestley	37100 TOURS
ANRH TREMBLAY	Zone Paris Nord II - 209 avenue des Nations Tremblay-En-France	95934 ROISSY CDG cedex

ETABLISSEMENTS SECTEUR PROTÉGÉ

ANRH ESAT BEAUVAIS	72, rue du Pont d'Arcole	60000 BEAUVAIS
ANRH ESAT CORBEIL	44, Av. Ml de Lattre de Tassigny	91100 CORBEIL ESSONNES
ANRH ESAT PARIS 11	17, impasse Truillot	75011 PARIS
ANRH ESAT PARIS 13	57/59 rue de Patay	75013 PARIS
ANRH CRP	51/53 boulevard Biron	93400 SAINT OUEN

AUTRES STRUCTURES

ANR CONSEIL	17, impasse Truillot	75011 PARIS
ANR FORMATION	17, impasse Truillot	75011 PARIS
ANRH SIEGE SOCIAL	17, impasse Truillot	75011 PARIS

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis non remboursés	Montant des cautions et avals données	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
A- Renseignements détaillés										
<u>Filiales</u>	1 000	90 912	100	50 000	50 000	0	0	384 934	2 898	0
Valoria Résidence Sociale (VRS)										
<u>Participations</u>										
B- Renseignements globaux										
Filiales françaises				50 000	50 000	0	0			0
Filiales étrangères										
Participations françaises										
Participations étrangères										

Blue One Audit

Société d'Audit, Commissariat aux comptes et Expertise-comptable
35bis, avenue de Grammont – 37000 TOURS
Tel : 02 47 36 26 26 – Fax : 02 47 39 10 95

ANRH

*ASSOCIATION POUR L'INSERTION ET LA REINSERTION PROFESSIONNELLE ET HUMAINE DES
HANDICAPES*

17 IMPASSE TRUILLOT
75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2018



SARL au capital de 120 000 euros
Inscrite auprès de Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Orléans
et au tableau de l'ordre des Experts-comptables des Pays de Loire
SIRET : 537 537 623 00010 – APE : 6920 Z

A.N.R.H

*ASSOCIATION POUR L'INSERTION ET LA REINSERTION PROFESSIONNELLE ET HUMAINE DES
HANDICAPES*

17 IMPASSE TRUILLOT
75011 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2018

Aux adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ANRH relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ANRH à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les travaux d'audit ont porté sur l'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association ANRH à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à TOURS, le 5 Juin 2019

Le commissaire aux Comptes

BLUEONE AUDIT



Erik ALARDIN

ANNEXES

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Bilan au 31/12/2018

Compte de résultat au 31/12/2018

Annexe au 31/12/2018

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.